



MARCHES ET ACCORDS-CADRES

ATTRI1

ACTE D'ENGAGEMENT

A - Objet de l'acte d'engagement.

- Objet de l'accord-cadre :

Analyses génétiques pour le suivi des populations de Loup et d'Ours brun

- Cet acte d'engagement correspond à l'offre de base des :

- lot n°1 - analyses génétiques pour le suivi de la population de loups [Canis lupus]** de la procédure de passation de l'accord-cadre ;

B - Engagement du titulaire.

B1 - Identification et engagement du titulaire :

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre suivantes,

- CCTP n° 2017-01
- CCAP n° 2017-01
- CCAG : Fourniture courantes et de services (approuvé par arrêté du 19/01/2009)
- AUTRES :
- Annexe n°1.a relative au Bordereau de prix unitaires (BPU) du lot 1
- Annexe n°1.b relative au devis détaillé du BPU du lot 1

et, conformément à leurs clauses et stipulations,

- Le signataire**

- engage la société ANTAGENE sur la base de son offre ;

6 Allée du Levant - CS 60001 - 69890 LA TOUR DE SALVAGNY

@ : administration@antagene.com - gquenev@antagene.com

☎ : 04 37 49 90 03 - 📠 : 04 37 49 04 89

SIRET : 41 545 258 00036

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

- aux prix indiqués dans les annexes financières jointes au présent document.

B2 - Compte (s) à créditer :*(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)***B3 - Avance (article 110 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016) :****B4 - Durée d'exécution de l'accord-cadre :**

La durée d'exécution de l'accord-cadre est de 1 (un) an à compter de :

 la date de notification de l'accord-cadre ;L'accord-cadre est tacitement reconductible : NON OUI

Si oui, préciser :

* nombre des reconductions : 3 (trois)

* durée des reconductions : 1 (un) an

C - Signature de l'accord-cadre par le titulaire individuel**C1 - Signature de l'accord-cadre par le titulaire individuel :**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
QUENEY Guillaume Président	La Tour de Salvagny 15/11/2017	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification et signature de l'acheteur.

■ Désignation de l'acheteur (pouvoir adjudicateur) :

OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE
85 bis avenue de Wagram – 75017 PARIS

■ Nom, prénom, qualité du signataire de l'accord-cadre :

Olivier THIBAUT,
Directeur général nommé par décret du 09/03/2017 (JO du 10/03/2017)
et décision du Conseil d'administration de l'ONCFS n°12/20 du 19 juin 2012

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 (nantissements ou cessions de créances) :

Monsieur le Directeur des affaires financières
ONCFS
Direction des affaires financières
5, rue Saint Thibault - Saint Benoist
78610 AUFFARGIS
Tél : 01.30.46.60.00
Fax : 01.30.46.60.60.

■ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

Madame l'Agent comptable de l'ONCFS
ONCFS
Agence comptable
BP 20
78612 LE PERRAY EN YVELINES CEDEX

■ Imputation budgétaire :

Code nomenclature ONCFS : 7220

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

L'Adjoint au Contrôleur Budgétaire

Et. n.



J. VENEROSY

n° 1574

A Saint-Benoist,

le 11 DEC. 2017

Le Pouvoir adjudicateur
et par délégation
(habilité par décision n°2017/50 du 25/10/2017)

Le Directeur des Affaires financières,

Alain GUIBÉ
